

Communiqué

Suppression de postes chez Michelin : la préservation du site roannais

Ayant eu l'information du plan de restructuration du groupe Michelin entraînant la suppression de 2300 postes au niveau national, je me suis rapprochée de la direction afin de connaître leurs projets pour le site de Roanne.

Je me suis entretenue ce jour avec Thierry MARTIN-LASSAGNE, directeur des affaires publiques France du groupe. Celui-ci m'a assuré que notre territoire n'était pas concerné par ces suppressions de postes.

En 2014, un dialogue entre la direction et les organisations syndicales locales avait permis d'élaborer un plan de pérennité du site roannais. En positionnant leurs produits parmi le haut de gamme tout en élaborant un plan de formation du personnel, la pérennité du site a pu être garantie dans un contexte de concurrence mondiale accrue. Les annonces de cette semaine ne viennent pas remettre en cause cette stabilité.

La direction m'a également affirmée que ces suppressions de postes s'inscriront bien dans le cadre de départs volontaires. Les négociations avec les organisations syndicales d'un accord-cadre excluant tout licenciement démarreront prochainement.

J'ai également échangé avec ma collègue, Valérie Thomas, députée de Clermont-Ferrand, dont le territoire accueille également un site du groupe Michelin. En tant qu'élues, nous ne pourrions accepter une remise en cause de ce principe de non licenciement des salariés.

Pour l'heure, le plan de compétitivité sur 3 ans du groupe répond à de profondes transformations structurelles du marché mondial du pneumatique. J'espère qu'il permettra, comme l'a affirmé la direction, la mise en place des investissements nécessaires à la modernisation des outils de travail des salariés et le renforcement de l'appareil industriel français.